

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Série ES

Session 2009

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

OBLIGATOIRE

Durée : 4 heures
Coefficient : 7

L'usage de la calculatrice est strictement interdit

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

La mondialisation menace-t-elle la différenciation culturelle ?

DOCUMENT 1

La planète est le lieu d'expression d'un grand nombre de cultures différentes. Mais la diversité culturelle apparaît de plus en plus menacée, notamment du fait de la mondialisation et des processus d'intégration régionale.

La préservation et la promotion de la diversité culturelle sont devenues progressivement un objectif majeur de la politique culturelle internationale de la France. Cet objectif s'est exprimé notamment sous la forme de la revendication d'une « exception culturelle », notion qui demeure pleinement d'actualité (...).

Le respect de la diversité culturelle correspond d'abord à une exigence proprement culturelle. La mondialisation menace les identités culturelles et risque d'engendrer une standardisation culturelle, une uniformisation des comportements et des modes de vie.

Source : Alain LOMBARD, *Politique culturelle internationale – Le modèle français face à la mondialisation*, Babel, Maison des cultures du monde, 2003.

DOCUMENT 2

Les dix langues les plus utilisées sur internet

Langue	Accès à internet (en % du total des internaute(s))	Taux de variation de l'utilisation de la langue 2000-2006 (en %)
Anglais	29,7	35,2
Chinois	13,3	246,7
Japonais	7,9	- 16,7
Espagnol	7,5	131,1
Allemand	5,4	13,2
Français	4,6	207,1
Portugais	3,1	249,6
Coréen	3,1	- 22
Italien	2,7	18,7
Russe	2,2	564,5

Source : Internet world stats, <http://www.internetworldstats.com>

DOCUMENT 3

Le développement des techniques grâce auxquelles sont enregistrés, conservés et transmis les sons, textes et images rend désormais possible la diffusion des loisirs à l'échelle de la planète ; la mondialisation de l'économie a par ailleurs abouti à la constitution d'un petit nombre de multinationales de la communication et du divertissement dont la seule préoccupation est le profit maximum et immédiat.

Elles parviennent ainsi à mettre au point des produits « standards » qui satisferont le « goût moyen » de larges publics, et en particulier des jeunes générations.

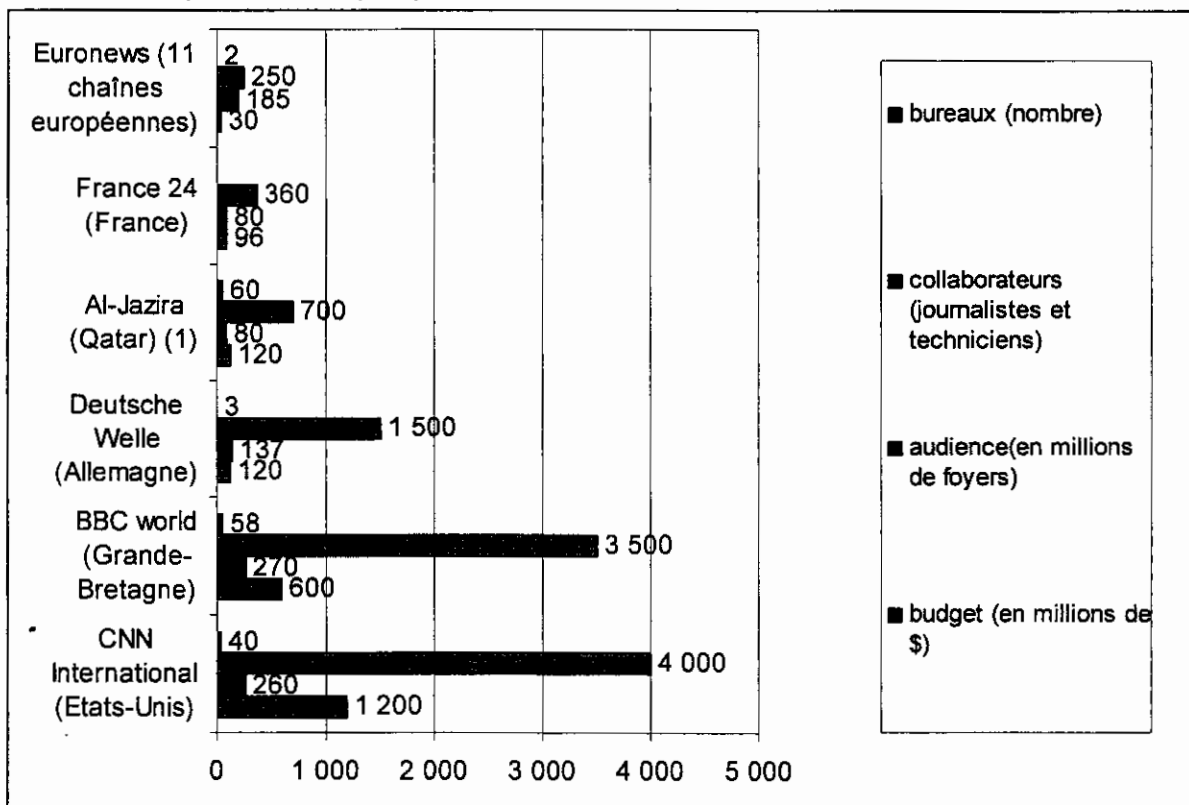
Ainsi conçue, l'activité de l'industrie internationale de la communication et des loisirs a eu jusqu'à présent de graves conséquences pour les cultures nationales et locales. Si rien n'est fait pour ralentir l'évolution en cours, [celles-ci] vont bientôt disparaître, submergées par les productions cinématographiques, télévisuelles et musicales, provenant des quelques groupes qui dominent le marché mondial. (...)

Il faut donc engager des efforts à tous les échelons – local, national, international – pour contrecarrer les tendances à l'uniformisation des esprits à l'échelle de la planète et promouvoir la diversité culturelle.

Source : Bernard GOURNAY, *Exception culturelle et mondialisation*, la Bibliothèque du citoyen , Presses de Sciences Po, 2002

DOCUMENT 4

L'importance de quelques chaînes d'information internationales en 2006



Source : Benoît MARTIN, *Atlas de la mondialisation*, Presses de Sciences Po, 2007.

(1) : La chaîne Al-Jazira est née en 1996, pour offrir une alternative à CNN et une vision du monde jugée trop occidentale.

DOCUMENT 5

Malgré la promotion de quelques biens emblématiques produits par de grandes firmes (Coca-Cola, Mac Donald's, jeux électroniques...), une large partie de la planète demeure à l'écart du modèle de consommation de masse promu par les pays développés tandis que l'homogénéisation des modes de consommation à l'échelle mondiale demeure des plus limitée. Les tentatives des transnationales d'offrir un bien uniforme s'avèrent souvent des échecs.

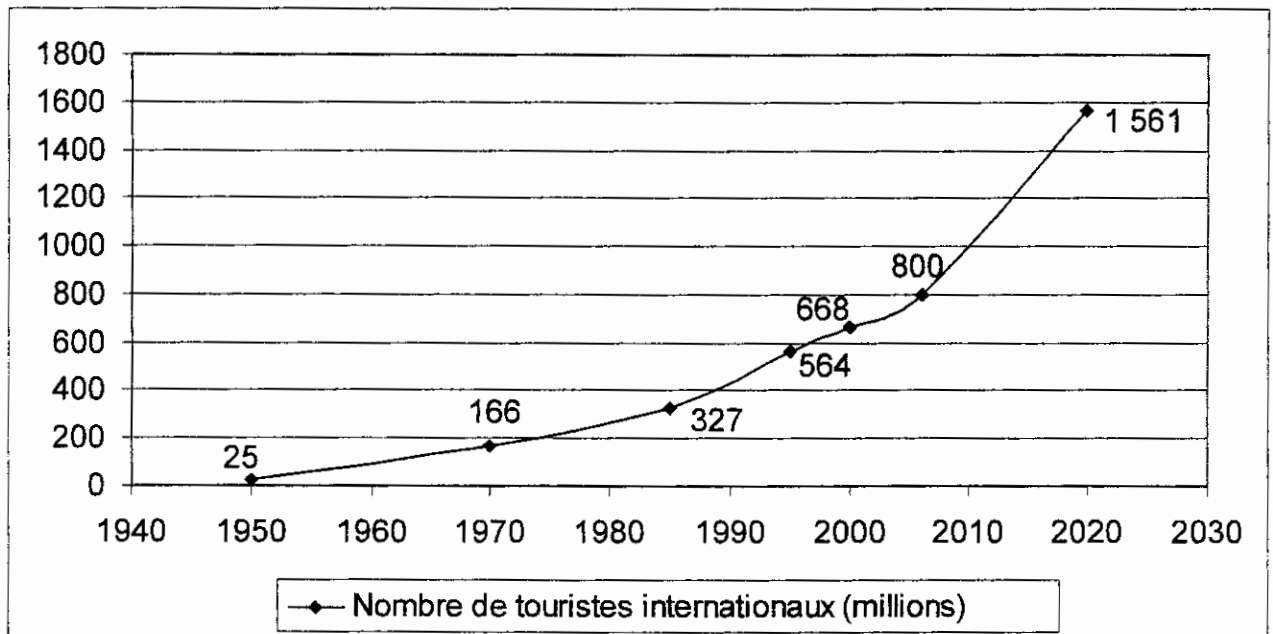
Ford doit abandonner son projet de « voiture mondiale », dont le développement coûta 6 milliards d'euros. Censée plaire à tous les consommateurs, la Mondéo – conçue en Europe – fait un flop aux Etats-Unis où elle est jugée trop petite, trop sophistiquée et trop chère.

Les firmes de l'agro-alimentaire et de soins domestiques (Nestlé, Unilever, Danone, ...) font face à trois difficultés : l'absence d'un véritable consommateur mondial, la juxtaposition de marchés-mosaïques aux goûts différents et l'émergence de nouvelles exigences nutritionnelles, de santé et de qualité envers la nourriture comme en témoigne la lutte contre la « mal-bouffe » standardisée.

Source : Laurent Carroué, Géographie de la mondialisation, 3^{ème} édition, Armand Colin, 2007.

DOCUMENT 6

La croissance exponentielle du nombre de touristes internationaux



Source : Sciences Humaines, n° 180, mars 2007, d'après l'Organisation mondiale du tourisme

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat

1. De conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.

2. De répondre à la question de synthèse:

- par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,
- en faisant appel à ses connaissances personnelles,
- en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THEME DU PROGRAMME :

Croissance, capital et progrès technique

I- Travail préparatoire (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum

1. Que signifie « en euros constants » (**document**) (1 point)
2. Expliquez le lien que l'on peut établir entre croissance économique et augmentation du niveau de vie. (**document 1**) (2 points)
3. Intégrez la donnée de l'année 2005 dans une phrase en précisant son sens (**document 2**) (1 point)
4. A l'aide des données chiffrées du **document 2**, montrez comment ont évolué les inégalités de revenus depuis les années 1970. (2 points)
5. L'espérance de vie des individus est-elle dépendante de la catégorie sociale à laquelle ils appartiennent ? Justifiez. (**document 3**) (2 points)
6. De quelle manière les inégalités de revenus se répercutent-elles sur les conditions de logement des ménages. (**document 4**) (2 points)

II- Question de synthèse (10 points)

Après avoir montré que la croissance économique contribue à réduire les inégalités en France, vous mettrez en évidence les limites de cette relation.

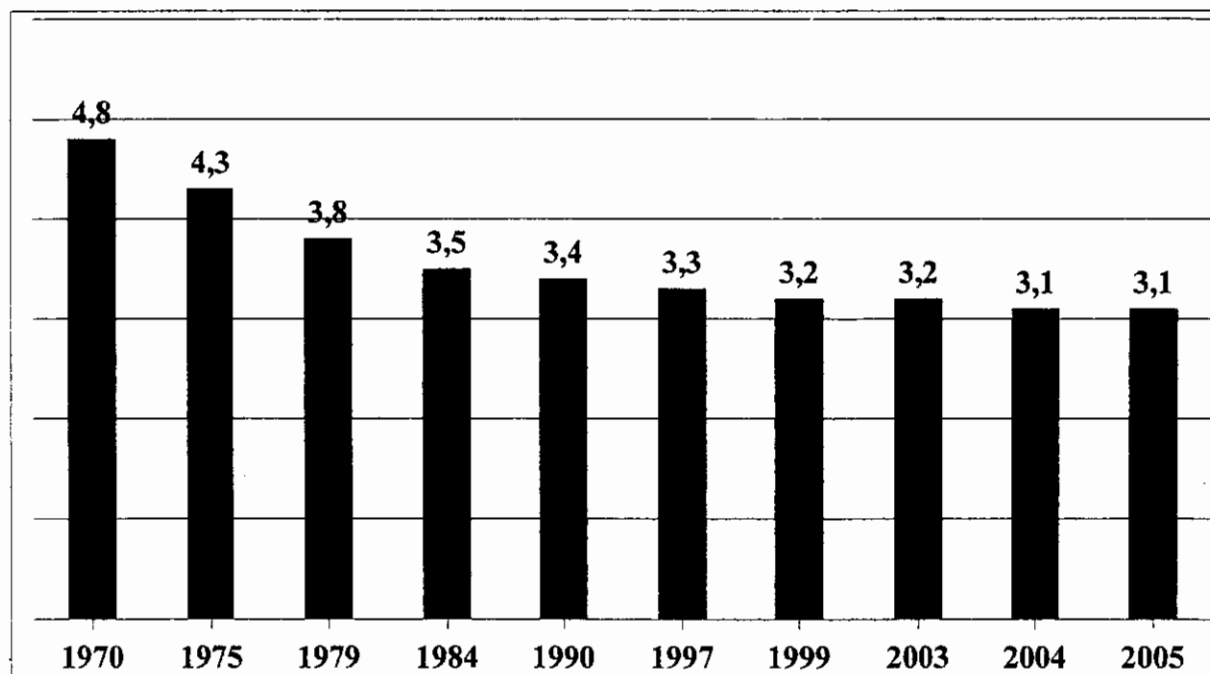
DOCUMENT 1

Les évolutions de niveau de vie en euros constants depuis 1970 mettent en évidence trois périodes: deux périodes de croissance, dans les années 1970 et entre 1997 et 2002, entrecoupées par une période où la progression a été moins forte entre 1970 et 1979. Le niveau de vie médian, c'est à dire la valeur du niveau de vie en deçà duquel vit la moitié de la population, a crû en moyenne de 4 % par an sur la période. Cette embellie a profité à toute la population, mais a été plus marquée pour les catégories les plus modestes. Il y a eu un fort rattrapage des revenus modestes. Par la suite, les difficultés du début des années 1990 contribuent au ralentissement des évolutions de niveaux de vie. La fin des années 1990 est marquée par une reprise économique qui s'accompagne d'une augmentation des niveaux de vie.

Source: Données sociales, La société française, Édition 2006.

DOCUMENT 2

Les inégalités de revenus¹ mesurées par le rapport interdéciles D9/D1



D9: Revenus minimum des 10 % des ménages les plus aisés

D1: Revenus maximum des 10 % des ménages les plus modestes

¹Revenus après impôts et prestations sociales. Ne comprend pas une partie des revenus du patrimoine.

Source : France 2025, Diagnostic Stratégique, Secrétariat d'État chargé de la prospective de l'évaluation des politiques publiques, Avril 2008.

DOCUMENT 3

Espérance de vie des hommes et des femmes à 35 ans, par période et catégorie sociale.

En années	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Hommes						
1976-1984	40,5	39,5	41,5	40,5	37,0	35,5
1983-1991	41,5	41,0	43,5	41,5	38,5	37,5
1991-1999	43,5	43,0	46,0	43,0	40,0	39,0
Femmes						
1976-1984	45,5	46,0	47,5	46,5	45,5	44,5
1983-1991	47,0	47,5	49,5	48,0	47,5	46,5
1991-1999	48,5	49,0	50,5	49,5	48,5	47,0

Source: *INSEE Première*, n°1025, Juin 2005.

DOCUMENT 4

Dans les villes, les ménages ayant le niveau de vie le plus bas habitent plus fréquemment que les autres dans un cadre de vie dégradé. Ils sont beaucoup plus nombreux à rencontrer des problèmes liés à leur logement et ils se déclarent plus souvent gênés par les nuisances urbaines (bruit, pollution et vandalisme). Les habitants des cités et des ZUS (zones urbaines sensibles), surtout dans les grandes agglomérations, y sont plus exposés que ceux des autres quartiers. En raison des prix modérés des logements, les ménages à bas niveau de vie y sont plus nombreux et cela explique pourquoi ils se plaignent plus du bruit et sont plus souvent confrontés au vandalisme. (...)

Ici, on a évalué la qualité de ce cadre de vie à partir de questions portant sur des problèmes (confort du logement) ou des nuisances (quartier trop bruyant). Plus un ménage dispose d'un revenu élevé, plus il est à même de choisir un logement spacieux et confortable dans un quartier agréable. La qualité du cadre de vie offerte par un logement au regard de son confort et de sa localisation détermine fortement son coût. Par exemple, 28 % des ménages à bas niveau de vie habitent dans un logement qui ne comporte pas un nombre de pièces suffisant compte tenu de la composition du ménage.

Source: *INSEE Première*, n° 926, Octobre 2003.